

Strasbourg, le 5 juillet 2024

THB-GRETA(2024)LD51 (cf. point 36 du projet d'ordre du jour de la 51ème réunion)

## GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

## 51ème réunion du GRETA

Strasbourg, 1-5 juillet 2024 Ouverture à 09 :30

Agora, salle G.04

## LISTE DES DECISIONS

2 THB-GRETA(2024)LD51

- Point 1 <u>Ouverture de la réunion</u>
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- Point 3 Rapport oral du Bureau et tour de table avec de nouvelles informations des membres du GRETA
- Point 4 Questions administratives et budgétaires
- Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 6 <u>1er/2ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur Aruba</u>

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 7 <u>2ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la République tchèque</u>

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 8 <u>3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur Saint-Marin</u>

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 9 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la Türkiye

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 10 4ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur l'Autriche

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 11 4ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur Chypre

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. THB-GRETA(2024)LD51 3

THE GIVETA(2021)(LD31

Point 12	3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur le Liechtenstein
	Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
Point 13	4ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la République slovaque
	Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
Point 14	4ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Albanie
Point 15	4ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Croatie
Point 16	<u>3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en République de Moldova</u>
Point 17	3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Ukraine
Point 18	4ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Finlande
Point 19	3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur l'Allemagne
Point 20	3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur Monaco
Point 21	3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Suisse
Point 22	Suivi de la 34ème réunion du Comité des Parties
Point 23	Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties et informations supplémentaires suite à ces rapports
Point 24	Préparation des prochaines visites d'évaluation
Point 25	<u>Demande urgente d'informations à la Grèce en vertu de l'article 7 des Règles concernant la procédure d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention</u>
	Le GRETA a décidé d'adresser une lettre aux autorités grecques pour demander des informations supplémentaires.
Point 26	Préparation d'une note d'orientation sur l'Article 13 de la Convention anti-traite (délai de rétablissement et de réflexion)
	Le GRETA a examiné le projet de note d'orientation et a accepté un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé d'adopter un projet révisé de note d'orientation à la suite d'une procédure écrite et de le rendre public.

Echange sur les premiers résultats du 4ème cycle de suivi

Point 27

4 THB-GRETA(2024)LD51

Point 28	Echange de vues avec Mme Evgenia Giakoumopoulou, Cheffe de l'Unité sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles (SOGIESC) du Conseil de l'Europe
Point 29	Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
Point 30	<u>Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA</u>
Point 31	Activités relatives à la mise en œuvre des recommandations du GRETA
Point 32	Méthodes de travail du GRETA
Point 33	<u>Dates des prochaines réunions</u>
	Le GRETA a confirmé les dates de sa 52ème réunion, qui se tiendra du 18 au 22 novembre 2024 et a convenu des dates de sa 53ème réunion ainsi :
	53ème réunion : 24-28 mars 2025
Point 34	Points à inscrire à l'ordre du jour de la 52ème réunion
Point 35	Questions diverses
Point 36	Adoption de la liste des décisions prises pendant la 51ème réunion